



**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 17 février 2015

Communiqué de presse

—

Situation de la filière porcine: Stéphane Le Foll rappelle aux entreprises de transformation et de distribution leurs engagements pour une juste rémunération des producteurs

Stéphane Le Foll a reçu ce jour Paul Auffray, Président de la Fédération nationale porcine pour envisager les réponses à apporter aux producteurs mis en difficulté par les conséquences de l'embargo russe décrété début 2014, et qui s'est traduit depuis plusieurs semaines par des prix payés aux producteurs très bas et difficilement soutenables pour les producteurs.

En premier lieu, il est important de redonner aux producteurs des perspectives de prix compatibles avec la pérennité de leur activité.

Stéphane Le Foll a de nouveau saisi, avec les autres Etats membres intéressés (Danemark, Roumanie, Hongrie, Pologne, Chypre, Italie, Grèce, Autriche et Irlande) le commissaire européen à l'agriculture pour demander la mise en place de mesures de marché visant à désengorger le marché européen, et notamment des mesures de marché.

Dans le même objectif, le gouvernement a multiplié les initiatives pour ouvrir de nouveaux marchés d'exportation, notamment vers l'Asie. La détermination en la matière s'est notamment traduite dans les faits le 15 février 2015, avec la publication par les autorités sanitaires chinoises de l'autorisation d'exporter des produits de charcuterie pour trois opérateurs (Brocéliande/groupe Cooperl ; Haraguy/groupe Delpeyrat ; SACCOR) : le marché chinois sera désormais effectivement ouvert à partir du 1^{er} mars 2015

Le Ministre de l'Agriculture, comme il l'avait fait le 11 février dernier lors de la réunion fournisseurs/grande distribution, en appelle également à la responsabilité de tous les acteurs, distributeurs, transformateurs et abatteurs, pour redonner à très court terme sur le marché français des perspectives de prix cohérentes avec la réalité économique des exploitations porcines.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture

Cela doit se traduire par une prise en compte des difficultés de la filière dans les négociations tarifaires annuelles qui se terminent fin février et par une mise en avant et une valorisation de l'origine France. Les distributeurs s'étaient engagés sur ce point le 11 février. Le préfet de Bretagne réunit le 18 février tous les acteurs en Bretagne pour échanger sur la situation du secteur. Chacun devra prendre ses responsabilités.

Enfin, le Ministre de l'agriculture a alerté la secrétaire d'Etat chargée de la consommation Carole DELGA sur d'éventuelles tromperies du consommateur quant à l'origine des produits à base de porc. Les contrôles en la matière seront renforcés, et, comme cela a été le cas à l'automne dernier, les infractions constatées seront sanctionnées.

Stéphane Le Foll a par ailleurs rappelé sa détermination pour que l'Union Européenne rende obligatoire l'indication de l'origine sur les produits transformés à base de viande, afin de compléter l'obligation s'imposant aux viandes fraîches à partir du 1^{er} avril prochain.

Le Ministre a par ailleurs demandé aux préfets de départements dans lesquels la situation des éleveurs est fragilisée par la conjoncture de réunir dans les meilleurs délais une cellule d'urgence pour faire le point sur les difficultés de trésorerie des exploitants, coordonner la mise en œuvre des dispositifs nationaux de gestion de crise (reports de cotisations sociales et prises en charges sur l'enveloppe 2015 du fonds d'action sanitaire et sociale de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), fonds d'allègement des charges financières, exonérations fiscales) et mobiliser les banques pour accompagner les éleveurs. Stéphane Le Foll a déjà alerté la MSA et les banques sur l'urgence de la situation. Il s'est par ailleurs engagé à ce que les dossiers non soldés de subvention d'investissement pour la mise aux normes « bien-être » soient traités en priorité.

Au-delà de la situation conjoncturelle, le Ministre et les représentants des producteurs ont évoqué les perspectives de moyen et long termes de la filière. Stéphane Le Foll a rappelé à cette occasion sa mobilisation constante pour ce secteur et sa conviction qu'il possède de nombreux atouts pour rester une filière d'avenir pour l'agriculture française. La filière porcine a fait l'objet de l'attention permanente du Gouvernement pour améliorer sa compétitivité et lui donner les moyens de son développement pour l'avenir, avec notamment :

- La révision du dispositif lié aux Installations classées pour l'environnement avec la création du régime de l'enregistrement depuis début 2014, qui s'accompagne d'un travail en cours sur l'allègement des procédures,
- L'appui à la modernisation au travers du plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations (PCAE) qui se met en œuvre dès 2015,
- Accompagnement de la restructuration des outils d'abattage et de découpe avec des dispositifs de soutien à l'investissement mis en œuvre par FranceAgriMer dans le cadre du programme des investissements d'avenir,
- Diminution des charges sur les exploitants puisque les exonérations de charges patronales allégeant le coût du travail pour les agriculteurs sont renforcées en 2015 avec la montée en charge du CICE et la mise en place du pacte de responsabilité. Pour le secteur porcin, ce sont 19,7 millions d'euros qui vont bénéficier aux éleveurs porcons en 2015.

Il a enfin été convenu avec les représentants des producteurs qu'une réflexion doit être engagée pour refonder les relations commerciales tout au long de la filière et donner ainsi plus de visibilité aux éleveurs sur la valorisation de leur production. Cette démarche qui devra s'appuyer sur un engagement des différents maillons de la filière sera accompagnée autant que de besoin par le Ministère de l'agriculture.